

En Martinique, moins d'un inscrit sur deux a voté en 2012

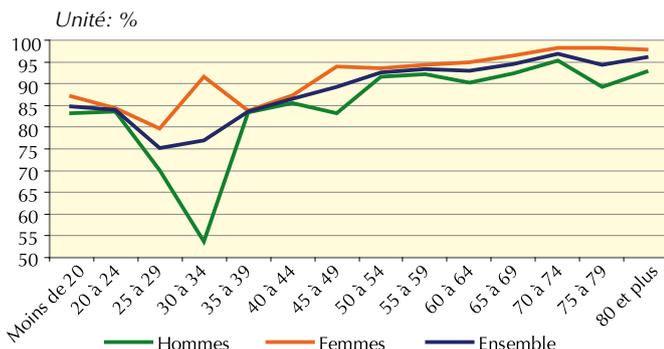
En Martinique, 89 % des individus en âge de voter étaient inscrits sur les listes électorales lors des élections de 2012, contre 93 % en France métropolitaine et 87 % en Guadeloupe. Les jeunes, les hommes, les célibataires sont moins souvent inscrits que les autres. En 2012, 44 % des inscrits sur les listes électorales de la Martinique ont voté au moins à un tour des présidentielles et au moins à un tour des législatives, soit 22 points en dessous de la moyenne métropolitaine. La mobilisation a été plus grande et plus assidue pour la présidentielle. Néanmoins, 28 % des inscrits en Martinique ne se sont pas du tout déplacés aux urnes. Les plus jeunes et les plus âgés ont fait preuve de moins d'assiduité. Par ailleurs, les non natifs ont également moins participé aux enjeux électoraux.

Les jeunes et les hommes sont moins souvent inscrits sur les listes électorales

En Martinique, 81 % des individus âgés de moins de 30 ans sont inscrits contre 96 % des plus de 65 ans. Par ailleurs, les femmes sont plus souvent inscrites que les hommes : 92 % des femmes en âge de voter étaient inscrites contre 86 % des hommes. Cette disparité est particulièrement marquée entre 30 et 34 ans. Dans cette tranche d'âge, le taux d'inscription des femmes est supérieur de 38 points à celui des hommes (92 % contre 54 %). Cet écart s'explique, en partie, par la différence de niveau de diplôme. En effet, les plus diplômés sont plus souvent inscrits sur les listes électorales. Entre 30 et 34 ans, 32 % des femmes sont diplômées du supérieur contre 19,5 % des hommes.

Chute du taux d'inscription des hommes âgés entre 25 et 35 ans

Part des Martiniquais en âge de voter inscrits sur les listes électorales par âge quinquennal et selon le sexe

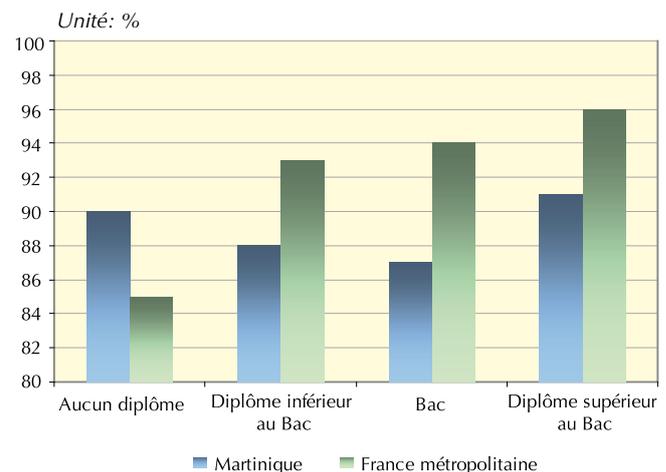


Champ : Ensemble des individus résidant en Martinique en âge de voter, inscrits en Martinique, inscrits dans une autre région et non inscrits.
Source : Insee, enquête participation électorale 2012

Et, dans cette tranche d'âge, parmi les diplômés du supérieur, le taux d'inscription sur les listes électorales des femmes est plus élevé que celui des hommes de 23 points (93 % contre 70 %).

Le niveau de diplôme influe peu sur l'inscription, en Martinique

Part des Martiniquais en âge de voter inscrits sur les listes électorales selon le diplôme



Champ : Ensemble des individus résidant en Martinique en âge de voter, inscrits en Martinique, inscrits dans une autre région et non inscrits.
Source : Insee, enquête participation électorale 2012

Plus d'inscrits parmi les couples sans enfant

Il y a moins d'inscrits parmi les célibataires jamais légalement mariés : 86 % des célibataires en âge de voter sont inscrits sur les listes électorales contre 94 % parmi les personnes mariées. Toutefois, les couples sans enfant sont plus souvent inscrits (95 %) que les couples avec enfant(s) (92 %) ou que les familles monoparentales (90 %).



Les retraités plus souvent inscrits

Les retraités et les préretraités sont ceux qui sont le plus souvent inscrits sur les listes électorales. Ce résultat est à rapprocher du fait que le taux d'inscription sur les listes électorales croît avec l'âge. Les chômeurs sont les moins souvent inscrits. En Martinique, 81 % des chômeurs et 84% des autres inactifs sont inscrits sur les listes électorales, contre 95 % des retraités et 90 % des actifs ayant un emploi. Par ailleurs, parmi les actifs occupés, il existe des disparités importantes en fonction des secteurs d'activités. Par exemple, 83 % des ouvriers sont inscrits sur les listes tandis que 93 % des employés et 91 % des cadres le sont. Les agents de catégorie C ou D de la fonction publique sont ceux qui s'inscrivent le plus (95 %). En revanche, les techniciens non cadres s'inscrivent moins (77 %).

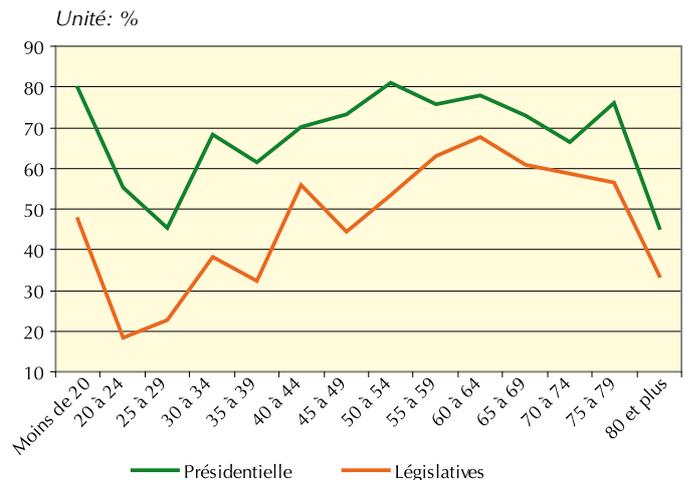
Une mobilisation plus grande et plus assidue pour la présidentielle

En 2012, 44 % des inscrits sur les listes électorales de la Martinique ont voté au moins à un tour des présidentielles et au moins à un tour des législatives. Avec ce taux de participation, la Martinique se situe largement en dessous de la moyenne métropolitaine (66 %). Sept électeurs sur dix ont voté au moins une fois aux présidentielles, soit deux inscrits de plus qu'aux législatives.

Par ailleurs, les électeurs sont beaucoup plus assidus pour la présidentielle : 47 % des électeurs ont voté aux deux tours de la présidentielle contre 26 % aux deux tours des législatives.

À tous les âges, la présidentielle est l'élection préférée

Taux de participation à au moins un tour selon l'élection et l'âge (en %)



Champ : Ensemble des individus inscrits en Martinique y compris ceux qui ne résident pas dans le département.
Source : Insee, enquête participation électorale 2012

Vote systématique pour un inscrit sur cinq en Martinique

Taux de participation selon l'élection en % d'inscrits dans le département

Unité: %

	Guadeloupe	Martinique	France métropolitaine
Vote systématique (1)	24,3	21,3	47,3
Vote intermittent dont (2)	50,3	50,5	40,9
Vote aux 2 scrutins (3)	20,6	22,8	19,1
Vote qu'à la Présidentielle (4)	26,9	24,3	21,1
Vote qu'aux Législatives (5)	2,8	3,4	0,8
Abstention systématique (6)	25,5	28,3	11,8

(1) Vote à tous les tours des deux élections

(2) Vote à au moins un tour des élections

(3) Vote à au moins un tour de la Présidentielle et au moins un tour des Législatives mais qui s'est abstenu à au moins un tour, soit à la Présidentielle, soit aux Législatives

(4) Vote à au moins un tour de la Présidentielle et aucun vote aux Législatives

(5) Vote à au moins un tour des aux Législatives et aucun vote à la Présidentielle

(6) Aucun vote, que ce soit à la présidentielle ou aux législatives

Champ : Ensemble des individus inscrits sur les listes électorales en Martinique y compris ceux qui ne résident pas dans le département

Source : Insee, enquête participation électorale 2012



Forte abstention parmi les plus jeunes et les plus âgés

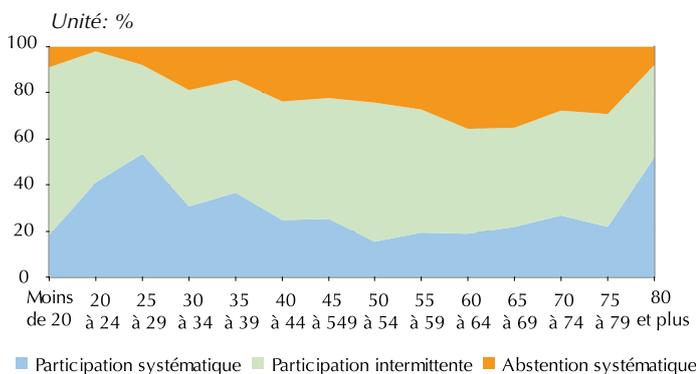
Parmi les électeurs âgés de moins de 30 ans, 42 % n'ont participé à aucun scrutin. Les 25-29 ans sont fréquemment abstentionnistes (53 %). L'une des explications pourrait être liée au départ pour la France métropolitaine des jeunes, rendu nécessaire par la poursuite de leurs études supérieures ou pour faire face à une situation de l'emploi difficile dans le département. Les trois quarts des inscrits en Martinique, âgés de 25 à 29 ans, n'y résident pas. De même, 52 % des inscrits âgés de 80 ans et plus ne se sont pas du tout mobilisés. Cette forte abstention s'explique souvent par des problèmes de mobilité.

Le vote par procuration

7 % des inscrits sur les listes électorales en Martinique ne résident pas dans la région. Le tiers de ces inscrits non résidents a voté au moins une fois par procuration. Ces votants par procuration habitent principalement en Île-de-France. Ce sont majoritairement des femmes (55 %). Pour moitié, ils sont âgés de moins de 46 ans, titulaires d'un diplôme au moins égal au baccalauréat et en emploi. 45 % des votants par procuration ont participé à au moins un tour de chacun des scrutins. Un sur deux n'a voté qu'aux présidentielles.

Les 25-29 ans se déplacent moins aux urnes

Comportement des électeurs par tranche d'âge en Martinique



Champ : Ensemble des individus inscrits en Martinique y compris ceux qui ne résident pas dans le département.

Source : Insee, enquête participation électorale 2012

Le profil-type du votant systématique

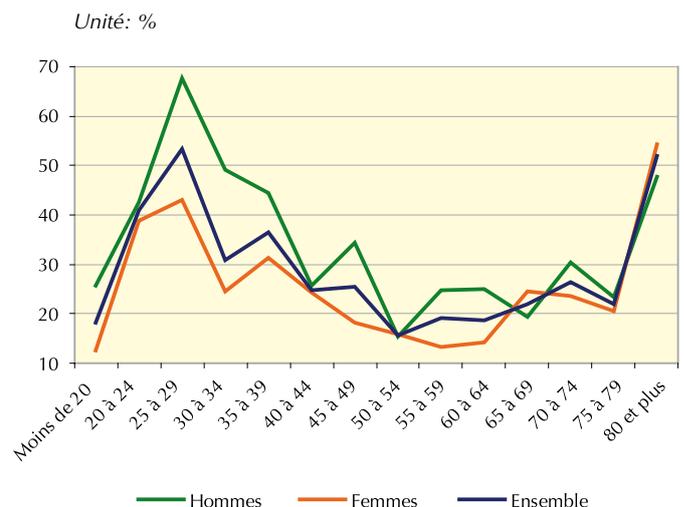
L'âge, le sexe, la catégorie sociale et la situation familiale influent sur le comportement électoral. En Martinique, un électeur sur cinq a voté à chacun des scrutins (présidentiels et législatifs). Le plus souvent, il s'agirait d'une femme âgée de 60-64 ans, mariée, qui n'a pas le bac, habitant dans une commune de 10 000 habitants ou plus telle que Fort-de-France ou Sainte-Marie et qui occupe un emploi.

Les femmes ont voté plus souvent que les hommes

Les femmes se sont plus fréquemment mobilisées que les hommes. En Martinique, les trois quarts des électrices se sont déplacées aux urnes au moins une fois contre les deux tiers des hommes. Par ailleurs, les comportements électoraux des femmes et des hommes diffèrent en fonction de l'âge. Chez les 25-29 ans, 68 % des hommes se sont abstenus de tous votes alors que c'est le cas de 43 % des femmes du même âge. Entre 65 et 69 ans, la tendance s'inverse : 25 % des femmes ne se sont pas du tout rendues aux urnes contre 19 % des hommes.

Très forte abstention chez les hommes âgés de 25 à 29 ans

Taux d'abstention systématique par âge quinquennal et selon le sexe en % d'inscrits



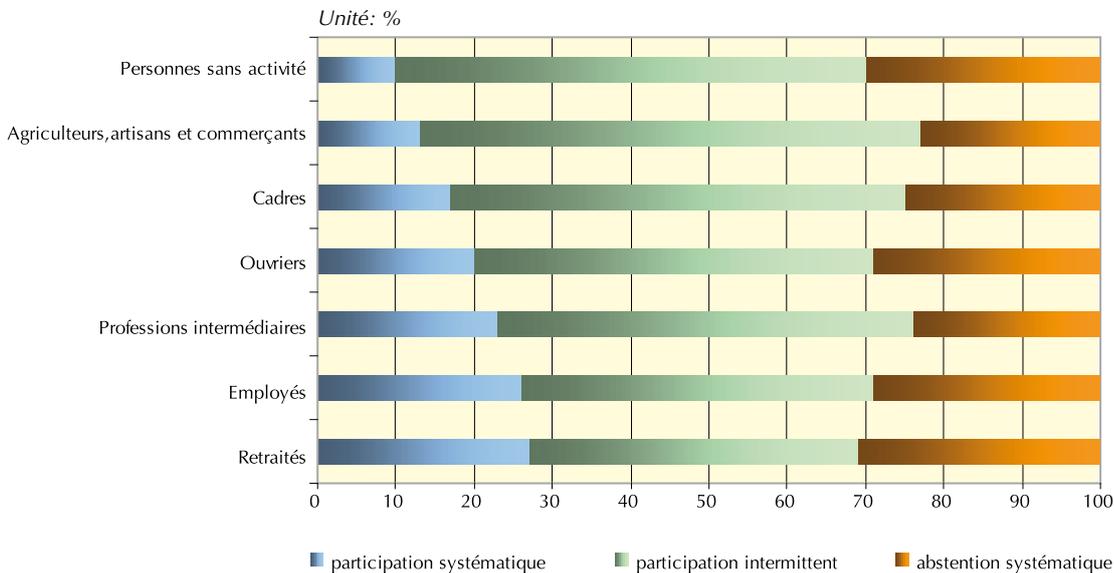
Champ : Ensemble des individus inscrits en Martinique y compris ceux qui ne résident pas dans le département.

Source : Insee, enquête participation électorale 2012



Un quart des cadres n'a voté aucune fois en 2012

Taux de participation ou d'abstention selon la catégorie sociale en % d'inscrits



Champ : Ensemble des individus inscrits en Martinique y compris ceux qui ne résident pas dans le département.

Source : Insee, enquête participation électorale 2012

Pour les retraités, le vote systématique est aussi fréquent que l'abstention systématique

Seule une personne sans activité sur dix a voté systématiquement. En revanche, parmi les employés, une personne sur quatre s'est rendue aux urnes, chaque fois qu'elle a été appelée à le faire. Chez les retraités, tout comme l'abstention systématique, la participation systématique est fréquente (respectivement 31 % et 27 %). Le niveau d'étude a une influence sur la participation électorale : parmi les non diplômés, 31 % ne se sont déplacés pour aucun scrutin et 19 % ont voté à chacun des scrutins (respectivement 28 % et 27 % pour les électeurs diplômés de l'enseignement supérieur).

Les non natifs moins mobilisés

Le fait d'être né dans le département influe positivement sur la participation des électeurs. Parmi les inscrits en Martinique, 15 % n'y sont pas nés. Ils sont principalement nés, soit en France métropolitaine, soit dans un autre Dom. Les non natifs sont plus fréquemment diplômés de l'enseignement supérieur (33 % contre 13 %). Ils sont plus souvent cadres (11 % contre 3 %). Ils sont, en moyenne, plus jeunes de 10 ans que les natifs. Ils sont plus souvent de sexe masculin (49 % contre 43 %) et célibataires (54 % contre 50 %). Ces trois dernières caractéristiques pourraient expliquer qu'ils se seraient moins mobilisés pour les élections. Deux non natifs sur cinq ne se sont pas

déplacés aux urnes. 70 % des natifs inscrits ont voté au moins une fois aux présidentielles contre 57 % des inscrits non natifs, soit 13 points de moins. Avec 17 points d'écart, la différence de mobilisation aux législatives entre les natifs et les non natifs est encore plus marquée : 50 % des inscrits natifs ont voté au moins une fois aux législatives, contre 33 % des inscrits non natifs.

Aucune participation aux scrutins pour deux non natifs sur cinq

Taux de participation en % d'inscrits

Unité: %

	Natifs	Non natifs
Vote systématique (1)	22,5	14,3
Vote intermittent dont (2)	51,9	42,5
Vote aux 2 scrutins (3)	23,6	18,6
Vote qu'à la Présidentielle (4)	24,3	23,9
Vote qu'aux Législatives (5)	4,0	0,0
Abstention systématique (6)	25,6	43,2

Source : Insee, enquête participation électorale 2012

Champ : Ensemble des individus inscrits en Martinique y compris ceux qui ne résident pas dans le département.

Cynthia DUCHEL



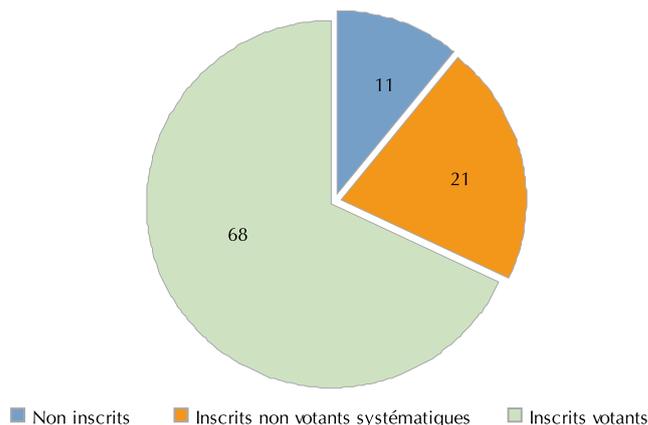
Un électeur résidant en Martinique sur trois n'a participé à aucun scrutin

Les non-participants à la vie électorale en 2012 sont les personnes de nationalité française, en âge de voter qui, soit ne se sont pas inscrits sur les listes électorales (11 %), soit n'ont voté à aucune élection (21 %). En Martinique, ces non-participants sont près de deux fois plus nombreux qu'en France métropolitaine. Ils représentent 32 % de l'électorat potentiel, contre 18 % en France métropolitaine.

Un tiers de l'électorat potentiel non mobilisé

Répartition des résidents en âge de voter selon sa situation dans sa vie d'électeur potentiel en %

Unité: %



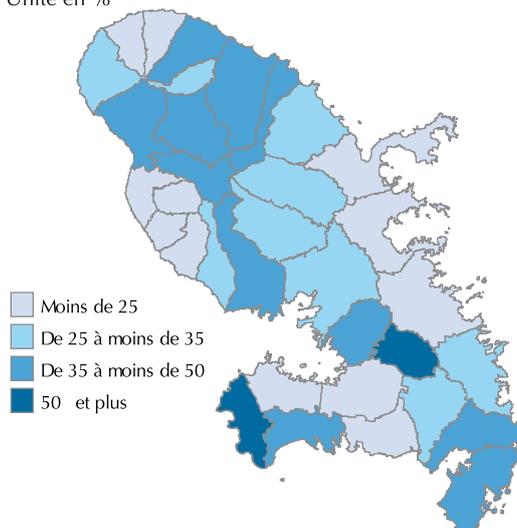
Champ : Ensemble des résidents en âge de voter
Source : Insee, enquête participation électorale 2012

Ces non participants sont autant des femmes que des hommes. Un sur quatre est âgé de moins de 32 ans contre 38 ans pour l'ensemble de l'électorat potentiel. Parmi dix non participants, sept ne sont pas titulaires du baccalauréat. Ils sont également plus fréquemment sans activité professionnelle : 26 % contre 22 % de l'ensemble de l'électorat potentiel. Par ailleurs, la non-participation affecte davantage le Nord de l'île. Aux Anses d'Arlet, les trois quarts des électeurs potentiels n'ont pas participé, et au Saint-Esprit, plus de la moitié des électeurs potentiels n'a pas participé (55 %).

Part des non participants en % des résidents en âge de voter

Martinique : 32 %

Unité en %



Champ : Ensemble des résidents en âge de voter
Source : Insee, enquête participation électorale 2012

Sources

2012 est la première année où l'Insee réalise une enquête sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'intérieur et l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, elles permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant les votants systématiques, les abstentionnistes systématiques et les électeurs plus ou moins intermittents.

En Martinique, l'enquête de 2012 porte sur les élections présidentielles et législatives. Un échantillon de 4700 électeurs potentiels a été constitué à partir de la version rénovée de la base de répertoire des personnes physiques (BRPP2). Cette base met en relation le fichier des électeurs et l'échantillon démographique permanent, qui rassemble les bulletins d'état civil et les bulletins de recensement de 4% de la population. À partir de cet extrait du recensement apparié au fichier des électeurs, on calcule le taux d'inscription sur les listes électorales des électeurs potentiels recensés. Les caractéristiques sociodémographiques sont celles déclarées aux recensements.

La participation aux élections d'un sous-échantillon de 1300 inscrits est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire. Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

Définitions

L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours de scrutin organisés au cours de l'année 2012 (ou trois tours pour les circonscriptions ayant élu leur député dès le premier tour).

La participation systématique désigne le comportement d'un inscrit ayant voté à tous les scrutins. Les électeurs intermittents sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin.

Pour tout renseignement statistique



www.insee.fr/guadeloupe
www.insee.fr/guyane
www.insee.fr/martinique

Insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15 /mn)

Directeur de la publication : Georges-Marie GRENIER

Rédactrice en chef : Béatrice CELESTE

Fabrication : Typhenn RECOLARD

© INSEE Antilles-Guyane - 2013